

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Arts Visuels	
Orientation	–	
Titre du module	Théorie, recherche et mise en œuvre V	
Code	3AV11	AAV303715F26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 5	
Crédits ECTS	9	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module vise à acquérir des connaissances en histoire de l'art récent, et à développer des outils d'investigation pour appréhender de façon critique la complexité de l'art contemporain. Les cours proposés préparent l'étudiant·e à construire une réflexion nourrissant sa démarche artistique et à argumenter sa position (unités a, b et c). Ce module vise également à accompagner l'étudiant·e dans la préparation de son mémoire de Bachelor. Ce dernier est conçu comme un socle discursif devant lui permettre d'éprouver la cohérence formelle de son travail de diplôme, en mettant en relation la pratique artistique et la critique, et en développant un langage analytique adapté aux processus d'élaboration de ce travail (unité d).
Contenu et formes d'enseignement	a) Histoire et théorie de l'art (6 cours de 4 périodes): l'émergence des néo-avantgardes à la fin des années 1950 initie des mutations fondamentales qui se développent dans les pratiques artistiques au cours des décennies suivantes. Dématérialisation et délégation, critique institutionnelle et <i>site-specific</i> dans les années 1970, appropriation, floraison des espaces alternatifs, multiplication des collectifs d'artistes, pratiques communautaires ou entrepreneuriales, etc., chacune de ces tendances oscillant entre des conceptions autonomes et hétéronomes de l'art vis-à-vis du monde qui l'environne. C'est donc cette notion d'espace et de territoire qui sert de fil directeur pour l'analyse de ces pratiques – qu'il s'agisse de la surface matérielle de l'oeuvre ou de ses espaces de production, de diffusion et de réception. A partir d'une démarche aussi bien formaliste que socio-historique, le cours permet ainsi d'envisager la manière dont les artistes redéfinissent ces espaces de l'art et négocient avec eux, en fonction des contextes dans lesquels ils·elles s'inscrivent. b) Théorie et pratique de l'art contemporain « La promenade » (6 cours de 4 périodes): le cours s'inscrit dans la tradition philosophique et artistique de la marche comme outil de réflexion et de génération d'idées. Chaque étudiant·e choisit un itinéraire en lien avec sa biographie et son processus créatif, et propose à l'enseignant·e une promenade au fil de laquelle se pose la question du rapport entre théorie et pratique. Les promenades deviennent des moments d'échange autour d'oeuvres passées ou futures, réussies ou non, de leur possible changement de statut en contexte d'exposition, et des enjeux théoriques implicites mais pas toujours conscients à toute démarche artistique. Marcher devient ainsi un moyen d'entrer dans les idées, de les partager et de clarifier le sens d'une recherche. c) Séminaire des idées qui comptent (10 cours de 4 périodes): cours magistral convoquant des spécialistes de la pensée critique dans un rapport élargi au savoir. Pour ce semestre, le projet est de penser par diffraction plutôt que par réflexion. À partir d'analyses de textes importants (selon l'enseignant·e) et mis en situation, le cours cherche à explorer les arts, rendre sensible et à assembler des éléments aussi distincts

	que les cigales, les bombes atomiques et les classes sociales. d) Mémoire de Bachelor (4 séances de suivi individuel): les mémoires sont alimentés par des cours et des consultations personnelles permettant d'orienter les étudiant·es sur des axes thématiques et théoriques actifs dans la production artistique contemporaine, le tout en s'appuyant sur différentes sources choisies (textes fondateurs, projets d'exposition) commentées et remises en perspectives. Les cours sont complétés par des discussions liant projets et méthode.
Formes d'évaluation et de validation	Les connaissances des étudiant·es sont évaluées par des tests écrits ou oraux. L'évaluation prend en compte l'assiduité des étudiant·es aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les quatre notes attribuées.
Modalités de rattrapage	Remédiation possible par le passage d'un test portant sur la matière des cours. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.
Enseignant·e·s	a) Gallien Déjean b) Federico Nicolao c) Rachel Bolle-Debessay, Thibault Walter et intervenant·es externes d) Denis Savary

Responsable module	Stéphane Kropf		
Descriptif validé le	20 août 2026	Par	Stéphane Kropf